



Agir sur le Travail

Public

6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants exerçant la responsabilité de référent « Agir sur le travail » dans le syndicat.

Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

Animation : C³

Durée et recommandations

3 jours soit h30

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle et les missions d'un mandaté « Agir sur le travail » au niveau fédéral et au niveau territorial en lien avec le TOG
- Savoir construire et animer son réseau Agir territorial
Être en capacité d'identifier et d'utiliser les outils ressources dans le cadre de sa mission
- Être en capacité d'accompagner les militants SSCT des entreprises 3C dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail
- Savoir impulser des pratiques syndicales en vue de valoriser les actions des militants SSCT

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni du TOG de son syndicat. »

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentations
Rôle et missions du Référent « Agir sur le travail »
Réseaux, Outils et Articulation
Animer son réseau territorial

JOUR 2 :

Les Enjeux des évolutions législatives
Accompagner des équipes syndicales
Impulser des pratiques syndicales pour favoriser une dynamique de développement
Organiser et structurer les actions Agir

JOUR 3 :

Organiser et structurer les actions Agir (suite)
Vécu de Formation



Agir sur le Travail

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Contribuer à la mise en place d'un projet,
- Contribuer à une action de communication,
- Organiser un évènement,
- Analyser des besoins et définir une proposition dans un domaine thématique,
- Rendre compte de son activité.

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>